

ANNONCES

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

HAUTE-SAVOIE : Ensemble du département

SAVOIE : Ensemble du département

Nous recevons vos annonces légales jusqu'au **MERCREDI MATIN 10H** hebdoessavoie@wanadoo.fr



AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Enquête publique sur le projet de modification n°1 du PLUI Grand Lac (ex-CALB)

Objet de l'enquête publique

Le Président de Grand Lac, Communauté d'agglomération informe le public que par arrêté n°54-2022 en date du 23 novembre 2022 a été prescrite l'enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) de Grand Lac (territoire de l'ex-CALB -17 communes). Le projet de modification n°1 doit permettre les évolutions suivantes des différentes pièces du PLUI :

- 1) Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Modifications d'OAP : création de nouvelles OAP sur des secteurs déjà identifiés en zone d'urbanisation, suppression d'OAP : création d'OAP thématiques ...

2) Règlement écrit
Ajustements des règles, évolution des règles, s'agissant notamment des destinations et sous-destinations, harmonisation de règles, suppression de règles, ajout de règles, traduction des enjeux, de la transition énergétique, ajout de précisions relatives à la Loi Littoral, prise en compte du SCOT modifié approuvé, correction d'erreurs graphiques ...

3) Règlement graphique

Evolutions en lien avec les modifications des OAP : évolutions de changements de destination des constructions existantes, évolution du repérage d'éléments patrimoniaux, évolution des emplacements réservés, identification d'éléments ponctuels, évolution des feux ou alignements portés au règlement graphique au titre de l'article L. 151.18 du Code de l'urbanisme, évolutions de mise en cohérence avec la réalité des usages, avec des nouveaux projets ou des projets ayant évolués, projet de modification des évolutions de mise en forme, évolutions liées à des Périmètres de l'Atelier de Projet d'Aménagement (PAPA), évolutions concernant des Secteurs de Taille et de Capacité d'Accueil Urbains (STCAU), dont deux ULN, évolutions en lien avec la mise à jour de Servitudes d'Utilité Publique, évolutions destinées à encadrer la désignification, création d'Espaces Boisés Classés, évolutions pour clarifier la prise en compte de la Loi Littoral ...

4) Annexes

Conjonctions et mises à jour des annexes.
Le projet de modification a fait l'objet d'une évaluation environnementale. La Mission Régionale d'Autonté Environnementale Auvergne-Rhône-Alpes a fait part de son avis sur cette évaluation environnementale le 18 novembre 2022.

Cet avis est joint au dossier d'enquête publique, ainsi que les avis déjà reçus des personnes publiques associées et des commissions saisies (CDPENAR et CDINSI).

Du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises.

La commission d'enquête

Par ordonnance n° E22000169 /28 du 12 octobre 2022, Monsieur le Président du Tribunal administratif de Grenoble a désigné les membres de la commission d'enquête comme suit :

- Présidente : Madame Françoise LAHROUCHE
- Membres Titulaires : Monsieur Dominique MISCIOSCIA et Monsieur Bruno PERRIER, Consulいたion du dossier d'enquête

Pendant toute la durée de l'enquête le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public pour être consulté aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle

- au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, 73100 Aix-les-Bains, dans les maires des communes de Bourdeau, de Le Bourg-et-du-Lac, de Brison-Saint-Innocent, de La Chapelle du Mont du Chat, de Drumetaz-Clarfont, de Grégy-sur-Aix, de La Montcel, de Méry, de Moux, d'Onex, de Pugnly-Chatenod, de Saint-Orens, de Tresserve, de Trevignin, de Viviers-du-Lac, de Voglans, ainsi qu'au service urbanisme de la Ville d'Aix-les-Bains.

Le dossier de modification n°1 de PLUI Grand Lac à consulter étant identique dans tous les lieux de consultation désignés ci-dessus, chaque personne intéressée pourra le consulter dans la commune de son choix ou au siège de Grand Lac (avec accès privilégié pour les personnes à mobilité réduite au siège de Grand Lac et au service Urbanisme de la Ville d'Aix-les-Bains - services techniques municipaux).

A cet effet, un poste informatique avec accès gratuit au site internet dédié est mis à la disposition du public à Grand Lac et dans les lieux cités ci-dessus.

Le dossier pourra également être consulté et téléchargé via le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac ou le site de Grand Lac http://www.grand-lac.fr.

Recueil des observations et propositions

Les observations et les propositions du public portées sur le projet de modification n°1 du PLUI Grand Lac (ex-CALB) soumise à enquête publique peuvent être, pendant la durée d'enquête :

- consignées dans les registres d'enquête papier mis à disposition du public avec le dossier d'enquête publique, dans les lieux désignés ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle

- adressées par courriel postal à l'adresse suivante : Grand Lac - Pour le projet de modification n°1 du PLUI Grand Lac (ex-CALB), Commission d'enquête - 1500 Boulevard Lepic, CS 200606, 73106 AIX-LES-BAINS cedex ;

- adressées par messagerie électronique via l'adresse mail dédiée modification-1-plui-grand-lac@mail.registre-numerique.fr exclusivement du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises ;

- consignées dans le registre d'enquête dématérialisée accessible via le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac exclusivement du 19 décembre 2022 à 8h00 au 27 janvier 2023 à 17h00 précises

Le registre numérique

Le dépôt des pièces jointes à l'appui de ces observations et les propositions, seront effectués dans des formats de type «document final», tels que les formats «image» ou «PDF». Les pièces jointes ne devront pas dépasser 22 Giga-octets pour les mails et 10 Méga-octets pour celles déposées dans le registre d'enquête dématérialisée. Au-delà elles devront être adressées à la commission d'enquête par courrier. Afin d'assurer une information complète du public, l'ensemble des observations et des propositions (papier et électroniques) sera tenu à disposition, dans les meilleurs délais, sur le site internet dédié https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-grand-lac.

Accueil du public

La commission d'enquête, représentée par un ou plusieurs de ses membres se tiendra à la disposition du public aux lieux, jours et horaires suivants :

Communauté d'agglomération Grand Lac : Vendredi 27 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Services Techniques de la commune d'Aix-les-Bains - 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains : Jeudi 29 décembre 2022, 10h00 à 12h00 ; Mercredi 11 janvier 2023, 13h30 à 15h30 ; Vendredi 27 janvier 2023, 10h00 à 12h00.

Commune de Bourdeau : Mardi 27 décembre 2022, 14h00 à 17h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Commune de Le Bourg-et-du-Lac : Samedi 07 janvier 2023, 09h00 à 12h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Commune de Brison-Saint-Innocent : Samedi 22 janvier 2023, 09h00 à 12h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Commune de La Chapelle du Mont du Chat : Jeudi 22 décembre 2022, 14h00 à 17h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 13h30 à 17h00.

Commune de Drumetaz-Clarfont : Jeudi 05 janvier 2023, 09h00 à 12h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 14h00 à 17h00.

Commune de Grégy-sur-Aix : Vendredi 30 décembre 2022, 15h00 à 19h00 ; Mardi 17 janvier 2023, 14h00 à 17h00.

Commune de La Montcel : Mardi 17 janvier 2023, 09h30 à 11h30 ; Vendredi 20 janvier 2023, 14h00 à 17h00.

Commune de Méry : Lundi 23 janvier 2023, 15h45 à 18h45 ; Vendredi 20 janvier 2023, 09h30 à 11h30 ; Mercredi 22 décembre 2022, 09h30 à 11h30.

Commune d'Onex : Jeudi 22 décembre 2022, 09h30 à 11h30 ; Vendredi 20 janvier 2023, 09h00 à 11h00 ; Mercredi 24 janvier 2023, 09h00 à 11h00.

Commune de Saint-Orens : Mercredi 28 décembre 2022, 16h00 à 19h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 09h00 à 11h00 ; Mercredi 24 janvier 2023, 17h00 à 19h00.

Commune de Tresserve : Jeudi 12 janvier 2023, 17h00 à 19h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 09h00 à 11h00 ; Mercredi 05 janvier 2023, 16h00 à 19h00.

Commune de Trevignin : Jeudi 05 janvier 2023, 16h00 à 19h00 ; Vendredi 20 janvier 2023, 09h00 à 11h00 ; Mercredi 02 janvier 2023, 16h00 à 19h00.

Closure de l'enquête publique

La commission d'enquête dispose d'un délai maximal d'un mois, à compter de la date de clôture de l'enquête publique, pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Président de Grand Lac.

Au terme de l'enquête, le projet d'élaborateur du PLUI Grand Lac (ex-CALB) pourra éventuellement être modifié, pour tenir compte des observations et propositions du public ainsi que du rapport et des conclusions de la commission d'enquête, et sera soumis à délibération du Conseil communautaire de Grand Lac en vue de son approbation.

A l'issue de l'enquête publique et pendant un an, le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public, au siège de Grand Lac, dans les maires des communes d'Aix-les-Bains, Bourdeau, de Le Bourg-et-du-Lac, de Brison-Saint-Innocent, de La Chapelle du Mont du Chat, de Drumetaz-Clarfont, de Grégy-sur-Aix, de La Montcel, de Méry, de Moux, d'Onex, de Pugnly-Chatenod, de Saint-Orens, de Tresserve, de Trevignin, de Viviers-du-Lac, de Voglans, ainsi qu'au service urbanisme de la ville d'Aix-les-Bains aux jours et heures d'ouverture habituels, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnelle, ainsi que sur le site internet de Grand Lac http://www.grand-lac.fr Informations complémentaires

Cet avis sera affiché au siège de Grand Lac et dans l'ensemble des communes précitées. Il fera l'objet d'une parution, minimum quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelés dans les huit premiers jours de l'enquête publique dans deux journaux locaux (Département Libéria et Hebdo des Savoie).

Grand Lac est responsable juridiquement du projet de modification n°1 du PLUI Grand Lac (ex-CALB). Le siège de l'enquête publique est fixé au siège de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic, CS 20506, 73106 AIX-LES-BAINS cedex.

Toutes informations concernant ce projet pourra être obtenue auprès du service Urbanisme - Foncier de Grand Lac.

Toutefois personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.

Aux termes d'un ASSP en date du

Cabaret S. STRAPAZZON
16 rue Louis Bouché
74000 ANNECY

THIMA

SARL au capital social de 8 000 euros
Siège social : 12, Rue du Port Morans
74000 ANNECY
(en cours de transfert)
R.C.S. ANNECY 435 170 068

Par décision du 06/12/2022, l'assemblée générale extraordinaire a transféré à compter du 12ème jour le siège social initialement fixé au 12, Rue du Port Morans à ANNECY (74000) au 4, Rue Hoyle à ANNECY (74000). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Pour avis, la gérance.

OUTDOOR DISTRIBUTION SARL - Au capital de 1 000€ - Siège social : 200 route du Sauvage - Mornand 73410 ENTREILACS - 492 787 585 RCS CHAMBERY - AVIS DE PUBLI-CITE - Par décision du 09/12/2022, l'assemblée générale a adopté la modification suivante : Ancienne mention : Importation, distribution de produits et services destinés à l'outdoor, agence commerciale en produits et encadrement d'activités à caractère sportif, location de courte durée sans chauffeur de véhicules légers, location de bateaux à moteur ou à voile avec ou sans skipper, la location de tous accessoires, matériels ou objets se rapportant à l'activité nautique. Mention sera faite au RCS : CHAMBERY. Pour avis.

CHARLES AIME SASU au capital de 2 000€, Siège social : Résidence des Pêches - 265 rue de Des Pêches - 74400 CHAMONIX-MONT-BLANC, 823 852 660 RCS ANNECY. Le 17/11/22, l'assemblée a transféré le siège social au 17 place de la Mairie - 74310 LES HOUCHES à compter du 15/06/2021 et modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

LA CROIX DE SULENS

Exploitation agricole à responsabilité limitée Société civile au capital social de 220 320 euros
Siège social : Morninrand 74230 LES CLEFS
405 310 145 RCS ANNECY

Avis de dissolution anticipée

L'AGE du 30/11/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société et sa mise en liquidation à compter du 30/11/2022. M. Julien GAY-PERRET demeurant Rue de l'Ecole - cîtex 922 T9 - 73210 PEISEY-NANCROIX a été nommé comme Liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Rue de l'Ecole - cîtex 922 T9 - 73210 PEISEY-NANCROIX, adresse à laquelle tous actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Chambéry et mention sera faite au RCS ANNECY.

TOCCATA

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : 360 Route du Var d'En Haut 74220 LA CLUSAZ (en cours de modification)
801 541 186 RCS ANNECY

AGE 14/12/2022 : le siège social a été transféré de 360 Route du Var d'En Haut - 74220 LA CLUSAZ (ancienne mention) à Résidence Kamarian, 25 chemin de Dornena - 64210 GLETHARY (nouvelle mention), à compter rétroactif du 12 août 2021.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
La Société sera désormais immatriculée au RCS BAYONNE.

ASAEM

SAS au capital de 1 000 €
Ss : 15 Avenue Emile Zola, 74100 ANNEMASSE
881 526 962 RCS THONON-LES-BAINS

Avis de modification

Suivant décisions en date du 30/09/2022, les associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, La Présidente.

GAMARI

SAS au capital de 1 000 €
Ss : 15 Avenue Emile Zola, 74100 ANNEMASSE
842 537 995 RCS THONON-LES-BAINS

Avis de modification

Suivant décision en date du 30/09/2022, l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société. Pour avis, Le Président.

NORTRIP

SAS au capital de 7500 € (ancienne mention)
Siège social : 45 rue de la Gare 74210 DOUSSARD
836 078 596 RCS ANNECY

Suite à décisions unanimes du 28/10/2022, le capital social a été réduit le 14 décembre 2022 de 2250 euros pour le ramener à 5 250 euros (nouvelle mention) par voie de rachat puis d'annulation de 2250 actions de la Société. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Démission de Jérôme ROQUES de ses fonctions de Directeur Général de la Société A

CJF AVOCATS & ASSOCIÉS
20 Boulevard du Lyocé - 74000 ANNECY
178 Rue Saint Michel
73700 BOURG ST MAURICE

GARAGE NYCOLLIN PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 623 euros
Siège social : "Les Presses"
(74290) MENTHON-SAINT-BERNARD
RCS ANNECY 329 061 428

L'AGE des associés du 15/12/2022 a décidé, à compter du 15/12/2022, de transférer la société en société par actions simplifiée et de nouveaux statuts ont été adoptés. Les fonctions de M. Jean-Pierre NYCOLLIN, général, ont cessé du fait de la transmission. M. Jean-Ferri NYCOLLIN, dnt les Préses à MENTHON-SAINT-BERNARD (74290), a été désigné en qualité de Président de la société. Le capital de la société reste fixé à la somme de 7 623 €, divisé en 500 actions de 15,246 Euros chacune, entièrement libérées et attribuées aux associés en échange des 500 parts qu'ils possèdent.

Exercice du droit de vote : Chaque action donne le droit au vote et la représentation dans les consultations collectives ou assemblées générales. Le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quote du capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix.
Clauses restreignant la libre disposition des actions : les actions de la société ne peuvent être cédées, y compris entre associés, soit à titre gratuit soit à titre onéreux, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. RCS : ANNECY

Pour avis.

EARL LES CANARIS

Exploitation agricole à responsabilité limitée au capital social de 7 622,45 euros
Siège social : Combanchenex 74150 MASSINEX
394 641 955 RCS ANNECY

Avis de dissolution anticipée

Par décision du 02/12/2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/12/2022 et sa mise en liquidation. Liquidateur : M. Alain RAMAZ domicile au siège social, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social, adresse à laquelle toute correspondance, actes et documents devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de ANNECY.

CJF AVOCATS & ASSOCIÉS
20 Boulevard du Lyocé - 74000 ANNECY
178 Rue Saint Michel
73700 BOURG ST MAURICE

Avis de constitution

Suivant acte SSP en date à ANNECY du 02/12/2022, il a été instituée une Société d'Exercice d'Activités et de Prestations de Services caractérisées par les activités de Déménagement sociale : MARIN-MINASIAN Capital : 5.000 €
Siège social : 24 Rue Vaugelas 74000 ANNECY.
Durée : profession de chirurgien-dentiste.
Délai : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Co-Gérants : M. Stelien-Ovidiu MARIN, dnt 18 Avenue de Chevenerne 74000 ANNECY, et Mme SYVAE-Françoise MINASIAN, dnt 18 Avenue de Chevenerne 74000 ANNECY.
RCS : ANNECY.
Pour avis.

CJF AVOCATS & ASSOCIÉS
20 Boulevard du Lyocé - 74000 ANNECY
178 Rue Saint Michel
73700 BOURG ST MAURICE

Constitution

Suivant acte ssp en date du 14 décembre 2022, il a été instituée une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI FAUT Y VOIR
F.N.I.

Capital : 2.000 euros.
Siège social : 716 Avenue Jean Jaures - 74800 LA ROCHE-SUR-FORON.

Objet : La propriété, la gestion, l'administration et l'exploitation, par bail, location à usage commercial, ou d'habitation ou autrement de biens immobiliers qui seront apportés à la société, constitués ou acquis par elle au cours de la vie sociale ainsi que la vente à titre exceptionnel desdits biens ; l'emport de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et la mise en place de toutes sûretés réelles ou garanties nécessaires ; la couverture de tous engagements personnels directs ou indirects des associés en conformité avec l'objet social de la société elle-même et dans le cadre exclusif d'une communauté d'intérêts entre la société civile immobilière et la cautionne ; la prise à bail sous quelque forme que ce soit, en bail à construction, en crédit-bail immobilier, de tous immeubles ou biens immobiliers ; l'acquisition, la propriété, l'échange, l'administration et la gestion de tous placements tels que valeurs mobilières, titres, droits sociaux, parts d'intérêts, de toute nature y compris les instruments financiers à terme et les crypto-monnaies assimilées, les commodes et les crypto-

SCP Emmanuel CIAVOLA, Sébastien LUX, Delphine STER, Romain POUZ et Arden JOSSELAND, notaires associés titulaires de deux offices notariaux, dont l'un est à CLUSSEZ (74300) - 9 avenue de la Libération

AVIS DE DISSOLUTION - DEPOIS PATRIMONNE Société civile en liquidation capital de 1 619 000 €. Siège social : 238 des Grands Prés - 74460 MARRAZ - R. ANNECY 430 381 889. En date du 21/11/2022, l'AGE a décidé de la dissolution anticipée la Société à compter du même jour et sa n liquidation, à normé comme Liquidateur Hervé DEPOISIER, demeurant à 320 rue de la Fin (74460) MARRAZ, avec les pouvoirs plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au RCS de ANNECY. Le siège de la liquidation est fixé à MARRAZ (74460) rue de la Fin, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, acte documents relatifs à la liquidation, devront être notifiés. Mention sera faite au RCS : ANNECY. Pour avis, Le liquidateur.

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : FAMILLE COOL
FORME : Société civile immobilière
CAPITAL : 300 Euros
SIEGE : 33, Allée des Caris - 74 3 ANNECY

GERANCE :
- Monsieur Manuel BONNOT
- Madame Sonia BUFFOT
- Madameur ensemble à ANNECY (74370)
Vale des Caris

CESSION DES PARTS : agrément de majorité des associés représentant les deux tiers des parts sociales.
IMMATRICULATION : au RCS d'Anney

BOURGEO MONTREUIL AOUTAINE
SAS au CAPITAL de 1 673 520 €
Savoie Hexapôle - 73420 MERY
095 780 284 - RCS CHAMBERY

Avis de modifications

Il résulte de la décision du Président du 12/12/2022 les modifications suivantes et d'compuler du même jour :
Ancienne mention : Directeur Général
Nouvel mention : Directeur Général
Nouvel mention : Directeur Général
- Arnaud BOURHEAU né le 14/04/1967
STRASBOURG demeurant 3 Rue Lamartine 69500 BRON
Pour av

Hebdo SAVOIE
Maison fondée en 1871

ADMINISTRATION - RÉACTION
COMPOSITION
MISE EN PAGE ET EDITION PAR
IMPRIMERIE DUCRET
S.A.S. au capital de 60.010€
Code APE 1812Z
N° TVA FR 74.315.130.161
3 rue André de Montfort -
B.P. N° 409
74154 RUWILL Y CEDEX
Tél. 04.50.01.10.06
Fax : 04.50.64.59.29
RCS Anney B.315.130.161
Directeur de la publication :
Stéphane DUCRET
Président de la société :
Stéphane DUCRET
Directeurs Généraux :
Maïjorie DUCRET - François
DUCRET
ISSN : 1293-3775
Commission CPPAP
N° 0224.C.78954

PHOTOS HERBDO DES SAVOIE et X
ANNONCES LÉGALES :
HAUTE-SAVOIE : Tout le
Département
SAVOIE : Tout le Département

ABONNEMENT :
1 an : 88€ - 6 mois : 47€
3 mois : 27€
RÉCÉS PUBLICITAIRES :
Espace PRR (nationale)
Impression : La Provence
248 avenue Roger Salengro
13015 Marseille - 04 91 94 48 46
Origine Papier : France

Toutefois personne peut, sur sa demande écrite et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique.